

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société pédagogique genevoise  
**Herausgeber:** Société pédagogique genevoise  
**Band:** - (1902)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Nommination [i.e. nomination] de la Commission de soirée  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-241021>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

avantage sérieux sur le courant continu, et actuellement on emploie presque partout le courant alternatif.

Plus la quantité d'électricité à transporter est grande, plus la canalisation doit être grosse et par conséquent coûteuse. D'autre part une très petite quantité d'électricité à très haute pression produit autant de travail qu'une grande quantité d'électricité à basse pression. Il y a donc avantage, pour le transport de l'électricité, à augmenter autant que possible la pression. Mais l'électricité à haute tension a le grave inconvénient d'être rarement utilisable sous cette forme, à cause des dangers qu'elle présente.

Il s'agissait donc de produire de l'énergie électrique à une tension aussi élevée que possible, de la transporter sous cette forme jusqu'au point d'utilisation et de la transformer alors en électricité à basse tension.

C'est ce dernier problème que le transformateur a résolu. Il permet de distribuer et d'appliquer le courant en choisissant pour chaque opération la tension la mieux appropriée. A Genève, il y a actuellement près de 450 de ces appareils qui transforment à toutes sortes de tensions, suivant les besoins, l'énergie électrique à très haute tension produite à Chèvres au moyen du courant alternatif.

La fin de cette causerie de M. Elmer, appuyée de plusieurs expériences offrant une démonstration expérimentale très claire des principes exposés, est salué par de vifs applaudissements.

M. le Président remercie chaleureusement notre nouveau collègue de sa très instructive communication. Revenant sur la découverte de Faraday, il rappelle qu'il s'en est fallu de peu qu'elle ne fût due à Colladon, qui avait fait à plusieurs reprises l'expérience, mais sans pouvoir obtenir le résultat qu'il cherchait, parce que son galvanomètre était dans une pièce voisine de celle où se trouvait la bobine et que lorsqu'il allait observer l'aiguille, celle-ci était déjà revenue à sa position première.

### 3<sup>e</sup> Nommination de la Commission de soirée.

M. Mégard se demande si la commission de soirée ne fera pas double emploi avec la commission nommée en février pour étudier la proposition de M. Schütz, touchant la commémoration de l'Escalade et le 35<sup>me</sup> anniversaire de notre Société.

MM. Léon Favre et Charvoz proposent de surseoir à la nomination de la commission de soirée, car ils estiment qu'elle ne pourra entrer en fonctions que lorsque la commission de l'Escalade aura rapporté.

M<sup>me</sup> Willy propose de passer à l'ordre du jour. (Adopté.)

La commission de soirée est composée de M<sup>les</sup> Vidonne et Rosset, de MM. Dubois, Berger, Favre Léon, Martin, Edmond et Mégard Charles.

Elle sera présidée par M. Mégard et devra s'entendre avec la commission de l'Escalade.

Séance levée à 4 heures.

*Pour le bulletinier :*

Charles MÉGARD.

## CONVOCATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire pour le jeudi 26 juin 1902, à 2 h. précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

### ORDRE DU JOUR :

- 1<sup>o</sup> Communications du Comité.
- 2<sup>o</sup> Remarques sur l'enseignement de la conjugaison des verbes, par M. Louis Mercier.
- 3<sup>o</sup> Discussion de diverses propositions de révision des statuts.  
(Prop. de MM. Charvoz, Rosier, Pesson, Favre, Léon. Voir *Bulletin* n° 6 de 1901.)
- 4<sup>o</sup> Propositions individuelles.

*N. B. — La bibliothèque sera ouverte à 1 h. 1/2.*